



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES**

*Mercredi 13 Mars 2024 - Palais d'État Iavoloha*

Le Conseil des Ministres s'est tenu ce mercredi 13 Mars 2024 au Palais d'État Iavoloha. Présidé par Son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar, le Conseil se tient en présence de Monsieur NTSAY Christian, Premier Ministre Chef du Gouvernement et des Ministres composant le Gouvernement.

### **I- COMMUNICATION VERBALE**

#### **PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

La communication des actions urgentes qui doit être fait au cours des 100 jours, l'évaluation du travail effectué et du travail qui reste à faire se poursuivent.

Son Excellence le Président de la République a indiqué qu'en plus des affaires courantes quotidiennes, les efforts déployés dans les 100 jours devraient surtout inclure des projets structurants et de grande envergure qui donneront des résultats tangibles, impactant la vie de la population.

#### **1. Ministère de la Sécurité Publique :**

- **Digitalisation du mécanisme de délivrance des passeports et guichet unique :** l'objectif fixé pour les 100 jours est d'augmenter jusqu'à 50 % les demandes de rendez-vous en ligne. Le système est déjà opérationnel : jusqu'à présent, 21,82 % des personnes ayant besoin d'un passeport ont fait une demande en ligne. L'objectif principal est de réduire les files d'attente et d'éliminer les rabatteurs et les intermédiaires. La création du guichet unique fait également partie des objectifs des 100 jours afin que le trésor public puisse encaisser directement les frais de confection des passeports. L'arrêté conjoint de tous les ministères concernés instituant ce guichet unique a été finalisé et est actuellement en cours d'application. Le Président de la République a ordonné qu'il y ait également des améliorations dans les bureaux du service public.
- **Maîtrise d'incendie sécuritaire dans les grandes villes :** le renforcement de la stratégie de prévention sera réalisé dans un délai de 100 jours. 52.133 activités de prévention de base seront ciblées. 38.262 ont déjà été réalisées, soit 73,39%, permettant de réduire à 22,66% la délinquance prévue dans les villes et on a augmenté le taux de traitement des dossiers de vols ou autres délits dans la capitale à 76,60%.

## **2. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique :**

- **Inauguration des nouvelles universités régionales (Itasy et Analanjirofo) :**  
L'Université d'Itasy est entièrement prête et peut être opérationnelle, avec de nouveaux départements, notamment le tourisme, les sciences marines et les sciences humaines. L'Université d'Analanjirofo sera entièrement prête et inaugurée à partir de fin mars. A noter que ces nouvelles installations sont modernes et normées avec une bibliothèque, 2 laboratoires, une grande salle de soutenance, 6 salles de classe, une salle informatique pour 40 étudiants, une salle de réunion, une salle des professeurs et des bureaux. Elle comprend aussi un grand amphithéâtre de 693 m<sup>2</sup> et pouvant accueillir jusqu'à 400 étudiants. Enfin, le dortoir étudiant dispose de 80 lits, 160 matelas et 160 casiers. Selon les instructions données par le Président de la République, les deux nouvelles universités qui seront ouvertes devront engager des coopérations avec des universités internationales.

Le cursus qui y est mis en place sera adapté aux secteurs d'activité porteurs de développement au niveau local pour chaque région. Cela permettra aux jeunes de développer les potentialités de leur région et réduira les dépenses des parents pour éduquer leurs enfants.

- **Renforcement du niveau de qualification des enseignants dans les universités :**  
Le ministère mène actuellement des formations pour atteindre cet objectif, en termes de méthodes et d'évaluations pédagogiques, d'introduction de la digitalisation dans l'enseignement et des principes éthiques et moraux. Jusqu'à présent, 110 enseignants ont été formés pour Itasy, 18 pour Fianarantsoa, 38 pour Analanjirofo, soit 76,14% des objectifs de formation fixés ont été atteints. D'ici 100 jours, 218 enseignants devraient être pleinement formés.

**L'objectif est d'améliorer la qualité de l'éducation. C'est pourquoi le ministère mettra en place des programmes d'échanges avec des enseignants d'universités étrangères avec un calendrier de formation des enseignants, a déclaré le Président de la République.**

## **3. Ministère délégué en charge de la Gendarmerie Nationale :**

- **Mise en place de système de sécurité de proximité :** la lutte contre le vol de bétail, la lutte contre les enlèvements, les attaques sur les routes nationales et les attaques armées constituent le travail urgent à appuyer dans les premiers 100 jours. Jusqu'à présent, le taux de restitution des bovins volés à leurs propriétaires s'élève à 78,78 %. 1 835 zébus ont été restitués à leurs propriétaires et 453 voleurs de bétail ont été arrêtés. Les actions des *dahalo* ont diminué de 56,07%. Des efforts particuliers ont été déployés dans les zones rouges comme dans la zone de Menabe et le district d'Ankazobe. Au mois de mars 2024, le vol de bétail dans le Menabe a été complètement éliminé, le commandant de la compagnie Menabe et le commandant de la compagnie de la gendarmerie nationale à Morondava ont été remplacés. Les *andrimasom-pokonolona* ont été rétablies, des contrôles des cartes

d'identité ont été mis en place et les capacités opérationnelles des forces de l'ordre ont été renforcées. Pour Ankazobe, « l'Opération Harato II » a été lancée le 29 janvier 2024, tous les officiers des compagnies et brigades de la gendarmerie nationale ont également été remplacés. Les forces de l'ordre et les autorités ou élus qui ont participé au réseau criminel ont été poursuivis conformément à la loi : 89 ont été arrêtés et 61 ont été emprisonnés. Un franc succès de l'opération a été constaté.

- **Concernant la lutte contre les *dahalo* en particulier** : des efforts ont été menés pour rapprocher encore plus les forces de sécurité de la population. Les patrouilles ont été augmentées en descendant dans les lieux difficiles d'accès et la mise en œuvre du travail des organisations communautaires a été renforcée : « *tagnamaron'ny fandriam-pahalemana* ». Cela a eu un effet immédiat car les vols de bétail ont diminué et le nombre de zébus dans les parcs a considérablement augmenté.
- Des efforts particuliers ont également été déployés pour aider la population dans la compréhension et le traitement des documents administratifs tel que la carte d'identité nationale ou le livret de bétail.

**Le Président de la République a donné des directives pour accélérer le temps d'intervention face aux actes criminels qui peuvent survenir, pour que le peuple ait confiance dans le gouvernement et les forces de l'ordre. L'efficacité de la prise en charge avec laquelle travaillent les forces de l'ordre est une mesure permettant de constater la performance de l'organisation.**

## **MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative au compte rendu de la participation de Madagascar à la 3ème édition du Forum Diplomatique d'Antalya 2024.**

Ce Forum, ayant pour thème "*Une diplomatie efficace pour la paix et l'ordre*", a offert une opportunité d'échanges sur les différents moyens en vue d'atteindre l'objectif d'établir un système international efficace, inclusif et plus juste pour parvenir à la paix, à la sécurité et à la stabilité dans le monde d'aujourd'hui.

La rencontre entre SEM Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar, et, SEM Recep Tayyip ERDOGAN, Président de la République de Türkiye, en marge du forum, a été le point d'orgue de la mission. Les échanges lors de ladite entrevue ont particulièrement porté sur la revue de la coopération bilatérale entre Madagascar et la Türkiye. Les priorités de Madagascar ont été mises en exergue.

La Türkiye produit des matériaux de construction de très bonne qualité. Il est donc nécessaire d'établir une coopération dans les meilleurs délais. La Turquie enverra immédiatement une mission d'opérateurs privés à Madagascar pour mener à bien la coopération. La mise en place d'une Ambassade de Madagascar à Ankara a également été abordé.

Par ailleurs, la délégation malagasy a également échangé avec des opérateurs privés turques. Chaque rencontre dans ce cadre a permis à la délégation d'informer et d'éclairer les interlocuteurs turcs des différents projets en termes d'infrastructure, d'énergie et de mines, de projets liés à la transformation agricole, des nouvelles priorités et du programme Général de l'État malagasy, de la prospection de partenariat, en particulier dans la construction d'hôtels de luxe ainsi que dans la construction de la nouvelle ville Tanà-Masoandro.

## **MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

### **Le Conseil des Ministres a approuvé la demande d'approbation de la collaboration en matière fiscale entre la République de Madagascar et les Emirats Arabes Unis.**

Dans le cadre de la coopération entre Madagascar et les Emirats Arabes Unis, ce dernier a émis le souhait de conclure un accord en matière fiscale entre les deux pays. Il est nécessaire de rappeler que la signature d'un Accord fiscal offre plusieurs avantages, que ce soit sur le plan économique, politique, diplomatique mais surtout fiscal. Cet accord sera principalement un instrument efficace pour éviter la double imposition, qui constitue un aspect important du climat des investissements. En effet, la conclusion d'un Accord fiscal avec les Emirats Arabes Unis permettra à Madagascar, notamment d'attirer les investisseurs émiratis et par conséquent de générer plus de recettes fiscales, de fluidifier les échanges commerciaux, le mouvement des capitaux, voire même la mobilité des opérateurs économiques entre les deux pays, ainsi que de promouvoir le transfert de compétence et de technologie dans le pays.

**Le Président de la République confirme l'importance de l'ouverture de Madagascar dans l'objectif de promouvoir l'industrie et le tourisme à Madagascar. Cela se confirme par l'ouverture de vols directs pour relier Madagascar et Dubaï.**

## **MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de dérogation pour la prise en charge des Droits et Taxes à l'Importation (DTI) pour l'acquisition des 33 600 passeports électroniques Malagasy** qui sont déjà à l'aéroport d'Ivato, ainsi que les différents accessoires nécessaires à la confection desdits passeports pour les usagers.

## **MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION ET DU COMMERCE + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

### **Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la situation du Complexe sucrier Siramamin'Analaiva (SIRANALA) sis à Morondava.**

Depuis l'émeute survenue en 2014 au Complexe sucrier SIRANALA sis à Morondava, des opérations de sécurisation ont eu lieu mais des compte-rendus font état de vol et de pillage d'une importante quantité de ferrailles sur le site.

Une sollicitation de collaboration du Ministère de la Justice afin de suivre de près les 15 plaintes déposées par la société SIRANALA depuis quelques années sur ces vols des ferrailles permettra de renforcer la protection de ces patrimoines de l'État.

Il est urgent de mener une inspection auprès des autorités locales pour faire un inventaire de ce qui reste de tous les actifs de l'entreprise, afin de garantir qu'ils sont protégés contre de nouveaux vols.

## **MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE**

**Le Conseil des Ministres a approuvé les travaux d'urgence d'assainissement dans le quartier d'Andravoahangy. Les problèmes récurrents des eaux stagnants aggravés par les fortes précipitations et des canaux bouchés engendrent l'insalubrité et les risques d'inondation dans le quartier d'Andravoahangy.**

Par ailleurs, pour améliorer la qualité de vie des habitants de ce quartier, des travaux d'assainissement s'avèrent indispensables et urgents.

1km de canal nécessite un nettoyage urgent et des travaux sont également en cours pour réparer certains canaux complètement détruits. Les interventions comprennent la réparation du piédroit des canaux existants, la création de neuf (9) regards, le curage des dalots, buses et canaux à ciel ouvert.

Concernant l'assainissement, le Président de la République a donné des instructions pour effectuer des actions « tagnamaro » ou HIMO, dans les travaux de nettoyage à effectuer.

**Le Conseil des Ministres a approuvé que le l'Etat malagasy, à travers le Ministère de l'Économie et des Finances, prendra en charge les coûts de ces travaux urgents.**

## **II- ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES**

### **MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Le Conseil des Ministres a adopté le décret modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2017-014 du 04 janvier 2017 portant réorganisation du Fonds de Développement Local, modifié et complété par le décret n 2022-020 du 12 janvier 2022.

Le décret n° 2024-020 du 14 janvier 2024 portant nomination des membres du Gouvernement a fusionné les départements ministériels de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire. Ce changement s'inscrit dans la continuité de la mise en œuvre des réformes de grande envergure engagées à la suite de l'adoption de Lettre de Politique de Décentralisation Émergente (LPDE) par la loi n°2021-011 du 18 août 2021.

En conséquence, le Fonds de développement Local change de tutelle technique et doit se conformer à la nouvelle disposition réglementaire des Établissements Publics Nationaux.

### **MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES + MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE**

Le Conseil des Ministres a adopté le décret habilitant le Ministre de l'Économie et des Finances à émettre des garanties au nom de l'État Malagasy dans le contrat de location de 02 avions neufs destinés à être utilisés par « Madagascar Airlines » au profit de la compagnie ACIA Aero Leasing. La garantie souveraine est donnée par l'État mais la compagnie reste le premier responsable du contrat à signer vis-à-vis du fournisseur.

### **MINISTERE DE L'INTERIEUR**

**Le Conseil des Ministres a adopté le décret complétant l'annexe du décret n°2019-189 du 20 février 2019 fixant le nombre des membres de l'Assemblée Nationale, la répartition des sièges sur l'ensemble du territoire national ainsi que le découpage des circonscriptions électorales pour les élections législatives.**

Chaque district constitue une circonscription électorale dont le nombre de députés est réparti comme suit:

- Les 6 arrondissement qui composent les 6 districts d'Antananarivo, ont 2 députés par arrondissement.

- Les 5 autres districts des chefs-lieux de province comptent également 2 députés chacun.
- Les districts de plus de 310 000 habitants ont chacun 2 députés.
- Les districts de moins de 310 000 habitants ont chacun 1 député.
- Autrement, aucun district ne compte plus de 2 représentants.

Ainsi, le nombre de députés à élire sur tout le territoire lors du scrutin du 29 mai 2024 a été fixé à 163, soit 12 de plus qu'en 2019 en raison de la croissance du nombre de la population.

Voici les circonscriptions qui compteront désormais 2 députés à élire en plus de celles qui en avaient 2 jusqu'à présent :

- **Ambatolampy – Vakinankaratra**
- **Betafo – Vakinankaratra**
- **Antsirabe I – Vakinankaratra**
- **Ambalavao – Matsiatra Ambony**
- **Ihoso – Ihorombe**
- **Toamasina II – Atsinanana**
- **Mahanoro – Atsinanana**
- **Mandritsara – Sofia**
- **Betioky Atsimo – Atsimo Andrefana**
- **Amboasary Atsimo – Anosy**
- **Ambilobe – Diana**
- **Antalaha – Sava**

### III- NOMINATION AUX HAUTS EMPLOIS DE L'ETAT

#### MINISTERE DES FORCES ARMEES

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-372 du 04 avril 2020 et portant nomination du **Général de Division RAKOTOSON Jocelyn**, Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-212 du 24 février 2021 et portant nomination du **Colonel RABEMIZANA Toky Fihandrianana**, Chef de l'Etat-Major de l'Armée de l'Air.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-830 du 18 août 2021 et portant nomination du **Vice-amiral GA Jacquy Honoré**, Major Général des Armées de l'Etat-Major des Armées.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-869 du 01<sup>er</sup> septembre 2021 et portant nomination du **Général de Brigade RAMANANTSOA Harifidy Roland**, Chef d'Etat-Major en charge de la Chaîne Organique de l'Etat-Major des Armées.

#### MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

- Adoption du décret portant nomination de **Mme. RANDRIANJARA Clara**, Directeur de la Communication du Ministère des Affaires Etrangères.
- Adoption du décret portant nomination de **M. TALBOT Antonio Christophe Gino**, Directeur de l'Expansion Economique du Ministère des Affaires Etrangères.

## **MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

- Adoption du décret portant nomination de **M. RAZAFINDRAJERY Mino Lalaina Harifeno**, Directeur Régional de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire auprès de la Région Betsiboka.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-1588 du 30 novembre 2022 et portant nomination de **M. RAZAFINDRATSIMBA Gilbert Vonjinomenjanahary**, Directeur Général du Fonds National Foncier ou FNF.
- Adoption du décret portant nomination de **M. RANDRIANATOANDRO Solofoniaina**, Directeur Régional de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire auprès de la Région Vakinankaratra.

## **MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2019-646 du 10 avril 2019 et portant nomination de **M. RABARIARISON Fanomezana**, Directeur de la Formation, des Recherches et des Stages auprès de l'INSTAT du Ministère de l'Economie et des Finances.
- Adoption du décret portant nomination de **M. ANDRIAMBOAVONJY Dimby Rakoto**, Directeur des Etudes et de la Programmation auprès du Ministère de l'Economie et des Finances.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-1477 du 26 octobre 2022 et portant nomination de **M. RANDRIANARISOA Hery Lova Fidy**, Directeur de l'Imprimerie Nationale auprès du Ministère de l'Economie et des Finances.
- Adoption du décret portant nomination de **Mme. RAZAKAMANANA Marilys Victoire**, Directeur d'Appui, de suivi et d'Evaluation auprès du Ministère de l'Economie et des Finances.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-1478 du 26 octobre 2022 et portant nomination de **M. MIRAY Elvin**, Chef de Commission Régionale des Marchés Androy auprès du Ministère de l'Economie et des Finances.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2019-2211 du 11 décembre 2019 et portant nomination de **M. MANARINA Claude Manoela Solomampionona**, Chef de Commission Régionale des Marchés Anosy auprès du Ministère de l'Economie et des Finances.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2019-2213 du 11 décembre 2019 et portant nomination de **M. RAVANOMANANA Mandimbisoa Paul**, Chef de Commission Régionale des Marchés Atsimo Andrefana auprès du Ministère de l'Economie et des Finances.

## **MINISTERE DE L'INTERIEUR**

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2018-1092 du 04 juin 2018 et portant nomination de **M. RASOLONDRAIBENY Alain**, Directeur d'Appui à la Gestion de l'Ordre et de la Sécurité Publics du Ministère de l'Intérieur.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2019-1127 du 06 juin 2019 et portant nomination de **M. RAKOTOMALALA Richard**, Préfet d'Ambositra.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-115 du 12 février 2020 et portant nomination de **M. FALY Aritiana Fabien**, Coordonnateur Général de Projet du Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-113 du 12 février 2020 et portant nomination de **M. RAHOLINARIVO SOLONAVALONA Paolo Emilio**, Directeur des Etudes du Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes (BNGRC).
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-112 du 12 février 2020 et portant nomination de **M. RAZAFIMANDIMBY John Heriniandry**, Directeur du Centre

d'Etudes, de Réflexion, de Veille et de l'Orientation du Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes (BNGRC).

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-994 du 06 juillet 2022 et portant nomination de **Mme. RAHARIJAONA Andoniaina Norosoa**, Chef du District d'Ambohidratsimo.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-581 du 26 mai 2021 et portant nomination de **Mme. RANDRIANAIVO Voahangindraibe Ravakiniaina**, Chef du District de Betafo.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-1541 du 18 novembre 2020 et portant nomination de **Mme. ANDRIAMANANA Ravaka**, Chef du District d'Ambilobe.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-634 du 04 mai 2022 et portant nomination de **M. TODIVELO Cyrille**, Chef du District de Port Bergé.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2023-297 du 22 mars 2023 et portant nomination de **Mme. ZARANIVO Ernestine**, Chef du District d'Ifanadiana.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2023-1052 du 30 août 2023 et portant nomination de **M. RAKOTOARIMANANA David Emmanuel**, Chef du District d'Iakora.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2023-578 du 17 mai 2023 et portant nomination de **M. RALALAHARISON Oninirina Mamiko**, Chef du District de Betroka.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-039 du 12 janvier 2022 et portant nomination de **M. MANAY Alison Fabrice**, Chef du District de Miandrivazo.

#### **MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION ET DU COMMERCE**

Adoption du décret abrogeant le décret n°2023-431 du 19 avril 2023 et portant nomination de **M. RAKOTONIRINA Fanomezantsoa Dina Andrianina**, Directeur de la Protection des Consommateurs auprès du Ministère de l'Industrialisation et du Commerce.

#### **MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-1090 du 13 octobre 2021 et portant nomination de **Mme. RAHARINOMENA Fanjaniaina Miharisoa**, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.
- Adoption du décret portant nomination de **M. ANONDRAKA Michel**, Directeur Général de l'Agriculture et de l'Elevage du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.
- Adoption du décret portant nomination de **Mme. RAHERIJAONA Noro Clara**, Directeur de la Communication, du Système d'Information et de la Digitalisation (DCSID) du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-1101 du 13 octobre 2021 et portant nomination de **M. RABEONY Voara Ambinintsoa**, Directeur des Affaires Juridiques et Contentieuses (DAJC) du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.
- Adoption du décret portant nomination de **M. RANDRIANAIVOMANANA Andritiana Luc**, Coordonnateur Général des Projets et Partenariats (CGPP) du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-1098 du 13 octobre 2021 et portant nomination de **Mme. RAZAFIMPAMOA Hanitra Nirinalinoro Lucile**, Directeur d'Appui à la Production et au bien-être Animale (DAPA) du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2023-095 du 01<sup>er</sup> février 2023 et portant nomination de **Mme. RAKOTOARISAONA Mitia Finoana**, Directeur de la

Vulgarisation et de la Professionnalisation des Producteurs (DVPP) du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-1374 du 28 septembre 2022 et portant nomination de **M. RAMAHEFASOA Bettelhein**, Directeur des Services Vétérinaires (DSV) du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-1248 du 10 novembre 2021 et portant nomination de **Mme. RAMILIARIJAONA Nomenjanahary Saholy**, Directeur de la Protection des Végétaux (DPV) du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.

#### **MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-368 du 31 mai 2021 et portant nomination de **M. RAKOTOMALALA Andriamarosata Joël**, Directeur Régional de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de Vakinankaratra.

#### **MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS**

Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-182 du 02 février 2022 et portant nomination de **Mme. LOVATIANA Andrianaivo**, Directeur Interrégional du Ministère du Développement Numérique, des Postes et des Télécommunications à Fianarantsoa.

#### **MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

Adoption du décret portant nomination de **M. RANDRIANARISON NDRIAMANJAVA Thierry**, Directeur Régional des Travaux Publics dans la Région Betsiboka.

#### **MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE**

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2019-1721 du 4 septembre 2019 et portant nomination de **Mme. FANOMEZANTSOA Marie Robine**, Directeur Régional de la Communication et de la Culture dans la Région Melaky.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2023-223 du 9 mars 2023 et portant nomination de **Mme. RAMILISON Nomenjanahary Vololona**, Directeur de la Dépêche Informatrice TARATRA auprès du Ministère de la Communication et de la Culture.

#### **MINISTERE DELEGUE EN CHARGE DE LA GENDARMERIE NATIONALE**

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-908 du 08 septembre 2021 et portant nomination du **Général de Division BOTO Lucien Maurice**, Premier adjoint au Commandant de la Gendarmerie nationale.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-906 du 08 septembre 2021 et portant nomination du **Général de Division NIXOR Tsitambala**, Deuxième adjoint au commandant de la Gendarmerie nationale.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-939 du 15 septembre 2021 et portant nomination du **Général de Brigade RAMASITERA Ny Haingo Zafinirina**, Commandant d'Écoles et des formations de la Gendarmerie nationale.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-1193 du 27 octobre 2021 et portant nomination du **Général de Brigade BAMA Marima**, Directeur Général adjoint de la sécurité routière.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-1268 du 10 novembre 2021 et portant nomination du **Général de Brigade RANDRIANARIJAONA Herifidy Jocelyn**, Directeur de l'organisation et de l'emploi auprès du Commandement de la Gendarmerie nationale.

## **IV. ABROGATION**

### **MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-1247 du 10 novembre 2021 portant nomination du Directeur Général de l'Agriculture.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-1092 du 13 octobre 2021 portant nomination du Directeur Général de l'Elevage.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-1182 du 27 octobre 2021 portant nomination du Directeur d'Appui à l'Organisation des Producteurs et l'Agro-business (DOPAB) auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-1094 du 13 octobre 2021 portant nomination du Directeur de l'Unité de Gestion des Systèmes d'Informations et de la Digitalisation (USID) auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2023-015 du 04 janvier 2023 portant nomination du Directeur de la Cellule de Communication (CelCom) auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-1096 du 13 octobre 2021 portant nomination du Directeur de la Planification et du Suivi Evaluation (DPSE) auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-1133 du 20 octobre 2021 portant nomination du Directeur de l'Unité d'Appuis aux Projets Présidentiels (UAPP) auprès du Vice-Ministre chargé de l'Elevage.

**Iavoloha, ce 13 mars 2024**

***Madame Lalatiana RAKOTONDRAZAFY,  
Ministre de l'Enseignement technique et de la Formation Professionnelle,  
Porte-Parole du Gouvernement,***

***La Direction de la Communication***